

<https://ricochets.cc/Censure-d-internet-le-gouvernement-Macron-met-l-ensemble-du-Web-francais-a-sa-merci.html>



Censure d'Internet : le gouvernement Macron met l'ensemble du Web français à sa merci



- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 22 janvier 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La Quadrature du Net nous alerte le 22 janvier sur les menées dictatoriales du régime Macron et de ses députés croupions : [Coup d'État sur la « loi haine »](#) - La loi « contre la haine » s'est transformée en loi sécuritaire au nom de la lutte « anti-terroriste ». Ce bouleversement a été acté hier à 22h30, par un amendement de dernière minute proposé par le gouvernement et adopté par les députés serviles de l'Assemblée nationale. Ce coup de force du gouvernement, imposé in extremis, est une nouvelle démonstration d'anti-parlementarisme. L'honneur des députés exige qu'ils rejettent la loi dans son ensemble.

Sous les éternels prétextes pratiques de la lutte anti-terroriste et de la sécurité, **le régime macroniste vient de faire passer une loi ultra-sécuritaire de plus.**

Cette fois-ci, il s'agit ni plus ni moins de permettre à la police la censure directe sans contrôle, et très rapide (en une heure), de contenus qui ne lui plairait pas !



Censure d'internet : le gouvernement Macron met l'ensemble du Web français à sa merci

► Extraits édifiants de l'article :

Alors que la loi exigeait initialement de retirer les contenus illicites en 24 heures, elle impose désormais aux plateformes de retirer en une heure les contenus que la police lui signalera comme relevant du terrorisme ou d'abus sur mineurs. La police décidera seule des contenus relevant du terrorisme - sans le contrôle d'un juge. On l'a déjà vu abuser illégalement de ce pouvoir pour qualifier des propos militants de « terroristes » afin de les faire censurer

alors que la loi ne concernait initialement que les plateformes ayant plusieurs millions de visiteurs par mois (Facebook, Twitter, Youtube...), les nouvelles mesures « anti-terroristes » visent désormais n'importe quelle plateforme, de toute taille

La concentration des pouvoirs dans les mains de la police est totale : c'est à la fois elle qui décide quelles plateformes attaquer, qui qualifie un contenu comme étant illégal et qui met en oeuvre sa sanction. L'ensemble du Web français est à sa merci.

Si la police était mal intentionnée, il lui suffirait de publier anonymement et au milieu de la nuit des messages « terroristes » sur les plateformes de son choix pour les faire censurer (car presque aucune plateforme ne peut avoir des modérateurs réveillés toute la nuit pour répondre dans l'heure à la police). Rien dans la loi n'empêche de tels abus.



Censure d'internet : le gouvernement Macron met l'ensemble du Web français à sa merci - Big Brother is watching you

les mesures antidémocratiques du gouvernement Macron sont toujours pour le bien de la démocratie

Mais bien entendu, comme nous sommes supposés être « en démocratie », les mesures antidémocratiques du gouvernement Macron sont toujours pour le bien de la démocratie.

Mais bien sûr, comme nous sommes supposés être « en démocratie », la police ne peut jamais user de moyens sournois pour dégommer des opposants politiques.

Mais bien évidemment, comme nous sommes supposés être « en démocratie », les brutalités policières les plus extrêmes sont toujours faites dans l'intérêt du peuple et pour la défense de « la-démocratie ».

Alors dormez braves gens qui n'avez bien sûr rien à vous reprocher, alors pourquoi diantre vous inquiéter ? Et si un jour vous vous réveillez, vous hurlerez alors en plein cauchemar sur une planète brûlée.

Dormez, travaillez, consommez, fermez votre gueule, dénoncez votre voisin pas clair, regardez BFM et votez. Ayez confiance, Big Brother veille et agit à votre place, pour votre bien évidemment.



Censure d'internet : le gouvernement Macron met l'ensemble du Web français à sa merci

Post-scriptum :

► *Quelques autres joyusetés récentes pour compléter ce tableau rose bonbon :*

- [Safe City à Marseille : Premier recours contre la vidéosurveillance automatisée](#) - un recours en référé devant le tribunal administratif de Marseille pour lui demander d'annuler l'installation dans la ville d'un dispositif de vidéosurveillance automatisée (appelé « vidéoprotection intelligente »). Ce dispositif, décidé par la ville de Marseille, prévoit la mise en place de nouvelles technologies de surveillance dans l'espace public qui, pour l'essentiel, relèvent d'une surveillance biométrique généralisée : détection de comportements anormaux, suivi de silhouettes ou d'individus, captations sonores...
D'autres dispositifs similaires sont déjà installés en France ou sont en train de l'être, le tout dans l'opacité la plus complète.
- [Bientôt dans presque tous les commissariats, un logiciel pour fouiller dans vos portables](#) - Photos, vidéos, messageries (même chiffrées), géoloc... Que vous le vouliez ou non, bientôt les policiers et gendarmes pourront fouiller votre téléphone pendant les gardes à vue. Enquête sur un système de surveillance à la frontière de la légalité.

LUTTE CONTRE LA HAINE EN LIGNE - LOI AVIA LA POLICE DÉCIDERA SEULE DES CONTENUS RELEVANT DU TERRORISME, SANS LE CONTRÔLE D'UN JUGE.

AH AH ! TROP FORT !
ENCORE UNE VIDÉO
D'UN COLLÈGUE TABASSANT
UN MANIFESTANT AU SOL !

LOL ! LE MEC N'A
PLUS DE DENTS !

BON ALLEZ...
ASSEZ RIGOLÉ !
EFFACE VITE
LA VIDÉO !



Lutte contre « la haine » en ligne, le gouvernement Macron donne tout pouvoir à la police pour censurer ce qu'elle veut